

Emploi administratif : agent d'accueil secrétaire

 *Il ne s'agit que de propositions qui doivent être adaptées aux missions réelles de vos salariés.*

L'agent d'accueil, sous l'autorité du ..., est chargé d'effectuer l'accueil et le secrétariat du club.
Il relève du groupe 2 de la CCNS.

Missions principales

- Il exécute diverses tâches administratives (envois, courriers, archivages, classement...).
- Il accueille et renseigne téléphoniquement et physiquement.

Autonomie, responsabilité, technicitéResponsabilité :

Il est **responsable de la seule qualité d'exécution des missions** qui lui sont confiées :

- garantir la bonne utilisation des installations et du matériel mis à sa disposition,
- garantir le bon accueil du public du club.

Autonomie, initiative :

Il est capable d'exécuter des tâches sans que lui soit indiqué nécessairement le mode opératoire.

Il est placé sous le **contrôle continu** du ...

Technicité :

Il possède une **bonne connaissance** des techniques liées à sa fonction :

- Connaissances informatiques (traitement de texte, tableur ...),
- Des qualités organisationnelles, rédactionnelles et le sens de l'accueil.

Il possède une qualification ou une expérience professionnelle suffisante lui permettant d'exercer les missions confiées.

Comptable

 **Il ne s'agit que de propositions qui doivent être adaptées aux missions réelles de vos salariés.**

Le comptable, sous l'autorité du ... et en collaboration avec l'expert comptable, est chargé d'effectuer la **comptabilité et la paye de l'association**. Il relève du groupe 3 de la CCNS.

Missions principales

Comptabilité :

- Il saisit les comptes de ...,
- Il apporte un soutien dans le suivi de leur comptabilité,
- Il assure la veille fiscale et sociale,
- Il établit le bilan annuel sous la responsabilité de l'expert comptable.

Gestion sociale :

- Il établit et contrôle les payes dans le respect de la législation,
- Il établit et garantit les déclarations sociales dans le respect des délais légaux

Gestion administrative générale :

Il peut être amené à accueillir téléphoniquement et physiquement les adhérents.
Il exécute diverses tâches administratives (envois, archivages, classement...).

Autonomie, responsabilité, technicité

Responsabilité :

Il est **responsable de la seule qualité d'exécution des missions** qui lui sont confiées :

- garantir l'exactitude de la comptabilité et des payes,
- garantir l'exactitude des déclarations sociales.

Autonomie, initiative :

Il est capable d'exécuter des tâches comportant un savoir faire technique spécialisé :

- Il organise son activité en fonction des directives du ...,
- Il suit les consignes qui lui sont données.

Il est placé sous l'autorité du ... de l'association, qui exerce un contrôle continu des missions confiées.

Technicité :

Il possède une bonne maîtrise des techniques liées à sa fonction de comptable :

- Compétences comptables,
- Connaissances informatiques (traitement de texte, tableur ...),
- Des qualités organisationnelles, rédactionnelles et le sens de l'accueil.

Il possède une qualification ou une expérience professionnelle suffisante lui permettant d'exercer les missions confiées.

Agent d'entretien des installations

 *Il ne s'agit que de propositions qui doivent être adaptées aux missions réelles de vos salariés.*

L'agent d'entretien, sous l'autorité du ..., est chargé d'effectuer l'entretien des installations du club.
Il relève du groupe 1 de la CCNS.

Missions principales

Il est chargé de l'entretien des installations dans le respect des consignes données.

Autonomie, responsabilité, technicité

Responsabilité :

Il est **responsable de la seule qualité d'exécution des tâches** qui lui sont confiées :

- garantir la bonne utilisation des installations et du matériel mis à sa disposition,
- garantir le bon accueil du public du club.

Autonomie, initiative :

Il est capable d'exécuter des tâches simples et détaillées en application d'un mode de travail pré déterminé.

Il est placé sous le **contrôle direct** du ...

Technicité :

Les tâches confiées ne nécessitent pas de technicité particulière.